

RESUME

INTRODUCTION : Les cas complexes occupent régulièrement les médecins généralistes dans leur pratique quotidienne. Ces patients nécessitent parfois l'intervention de structures spécialisées permettant un meilleur maintien à domicile et une aide à la prise en charge pour le médecin. Le dispositif MAIA fait partie de ces processus de coordination. Le but principal de cette étude était alors de mettre en évidence l'existence d'un lien fort entre l'utilisation de la MAIA pour la gestion des cas complexes et les médecins généralistes des MSP et des CPTS de l'EMS.

METHODE : Il s'agit d'une étude qualitative avec la réalisation d'entretiens semi-dirigés auprès de médecins généralistes exerçant au sein des MSP et des CPTS de l'EMS.

RESULTATS : Tous les médecins généralistes interrogés ont la volonté de travailler de façon coordonnée pour permettre une prise en charge optimale de leur patient et faciliter leur quotidien. La majorité d'entre eux sont autonomes et se tournent facilement vers les aides existantes quand cela devient nécessaire. La sollicitation des dispositifs de coordination comme la MAIA intervient en dernier recours. Globalement, ces médecins se tournent plus facilement vers la PRAG lors des situations très complexes, précisant qu'elle apporterait une meilleure réponse à leurs attentes. La majorité d'entre eux décrivant une méthode de fonctionnement de la MAIA trop complexe et peu connue, des délais d'action trop longs ou des manques de communication avec le personnel impliqué. Très peu d'entre eux en garderont un bon souvenir pour certaines de leurs prises en charge. Cela amène vers une volonté de changement du système de soins français actuel, jugé trop compliqué et trop dense pour s'y retrouver. Des améliorations ont été proposées pour la MAIA, qui étant amenée à disparaître, pourront s'appliquer au Dispositif d'Appui à la Coordination, nouveau dispositif pour la prise en charge des cas complexes, ayant vu le jour début 2023 et étant toujours en cours de déploiement sur le territoire.

CONCLUSION : Les médecins généralistes au sein des MSP et des CPTS de l'EMS sont centrés sur l'exercice de façon coordonnée. Ils utilisent facilement les ressources présentes sur le territoire pour aider leurs patients présentant des situations complexes. Par contre, ils ne sont pas systématiques et ne se tournent pas forcément vers le dispositif MAIA. Ce dernier disparaît avec l'apparition du DAC depuis 2023 et ce changement va sans doute permettre d'améliorer la coordination auprès des personnes en situations complexes. Le DAC est toujours en cours de déploiement actuellement et les médecins s'attendent à une clarté et une simplification des procédures grâce à ces modifications.

Rubrique de classement : Médecine Générale

Mots clés : MAIA, Cas complexes, Maison de Santé Pluriprofessionnelle, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Dispositif d'Appui à la Coordination, Améliorations, Médecine Générale.

Président : Professeur Georges KALTENBACH

Asseseurs : Professeur Thomas VOGEL

Docteur Catherine FERNANDEZ

Docteur Juliette CHAMBE

Docteur Yannick SCHMITT

Auteur : Meghann DEL BIONDO – Université de Strasbourg.